Triple victoire dans les urnes

La conseillère d'État chargée des Finances, Nathalie Fontanet, reste dubitative sur la validité de la loi acceptée par le peuple relative à la valeur fiscale des immeubles. PIERRE ALBOUY

Fiscalité: la droite s'impose mais le débat continue

Les deux initiatives de la gauche échouent et le projet sur les immeubles passe contre l'avis du Conseil d'État.

Marc Bretton

«Maintenant, on va pouvoir se reposer.» Dimanche, à l'annonce des résultats des votations, le soulagement de la droite était complet.

«Vous n'imaginez pas le nombre de messages que je reçois, ajoute le directeur de la Chambre de commerce (CCIG), Vincent Subilia. Il y avait un vrai risque d'exode fiscal.»

Genève s'est-elle évité une catastrophe? À voir, mais ses citoyens ont refusé à 65% l'initiative de la gauche et des syndicats intitulée «1000 emplois». Ils ont aussi repoussé l'initiative pour une contribution temporaire de solidarité par 55,2% des voix. Ils ont fait passer la réforme de la réévaluation fiscale de certains immeubles (LEFI), qui abaisse l'impôt sur la fortune.

Craintes apaisées

En observant les votes de plus près, on voit que seuls les arrondissements de gauche de la Ville ont accepté les 1000 emplois, tandis que l'initiative sur les grosses fortunes séduit, outre la Ville de Genève, Carouge, Avully et Vernier. Le refus de la LEFI convainc en outre Chancy, Onex, Lancy et Meyrin.

C'est la fin d'une séquence politique assez lourde. «Elle s'était ouverte, rappelle la députée PS Caroline Marti, lors de la fin de l'épidémie de Covid. La question de moyens supplémentaires pour faire face au soutien aux entreprises, au changement climatique et démographique se posait». D'où le lancement de nombreuses initiatives, dont une visant à supprimer les privilèges des gros actionnaires, refusée en mars dernier.

Tétanisée, la droite craignait le pire, mais au final, la gauche a été battue. «Normalement on devrait être tranquilles jusqu'à la fin de l'année, relève Ivan Slatkine, président de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER). La gauche devrait avoir compris que la population ne veut pas de hausses d'impôts.»

Nombreux débats à venir

Mais la lumière ne s'éteint jamais sur le débat fiscal genevois! Le parlement est saisi de nombreux projets portant cette fois sur des baisses d'impôts sur les personnes physiques déposés par le PLR (5%), le MCG (qui cible davantage la classe moyenne), le Centre, en attendant ceux annoncés par le Conseil d'État. Jeudi déjà, les députés diront s'ils veulent abaisser l'impôt auto de moitié, comme le réclame une initiative du MCG et de l'UDC.

Après l'échec de l'offensive de la gauche, va-t-on assister à une offensive fiscale de la droite? «Nous avons remporté une victoire, souligne le député Cyril Aellen, mais ça ne veut pas dire que nous avons le champ libre. Il faudra plutôt travailler à trouver des projets larges et consensuels. Si certains pensent que le peuple serait prêt à voter n'importe quelle baisse, ils se trompent lourdement.»

Et le directeur de la FER, Philippe Fleury, d'embrayer: «Les votes de ce dimanche sont de centre droit: la population veut une Genève prospère, tout en étant favorable au progrès social représenté par le congé parental par exemple.»

En attendant le «ni ni»

Quoi qu'il en soit, la gauche pense déjà aux référendums. «Durant la campagne contre notre initiative sur les 1000 emplois, souligne Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale, la droite n'a jamais mis en cause le fait que certains secteurs de l'État manquent de postes. Il va falloir nous expliquer comment maintenir les emplois et les augmenter où c'est nécessaire en baissant les impôts.»

«Sur la plupart des baisses prévues, nous pensons effectivement qu'il faudra donner la parole au peuple, explique le Vert Pierre Eckert. On verra ensuite si un consensus se dégage pour une pause fiscale, chaque camp s'engageant à ne demander ni baisse ni hausse des impôts pendant un temps.»

Incertitudes sur la LEFI

L'échec du référendum contre la nouvelle évaluation fiscale des immeubles (LEFI) marque-t-il la fin des débats sur le sujet? Non. La gauche et le Conseil d'État estiment toujours que la nouvelle loi ne respecte pas l'égalité de traitement entre anciens et nouveaux propriétaires ni les exigences de la Confédération. Un recours muni d'un effet suspensif pourrait empêcher l'entrée en vigueur du texte. Si la loi entrait en force, rien n'exclurait qu'un propriétaire s'estimant lésé lance un recours lors de son application. «L'incertitude juridique demeure», a souligné la responsable des Finances, Nathalie Fontanet, durant le point de presse du Conseil d'État. **MBR**

PUBLICITÉ

Tribune deGenève | Supplément

Demain dans votre journal

Découvrez notre supplément sur la Fête de la musique !